



Contact presse :

Jean-Louis PEYREN / Tél. : 06 56 84 80 62 - [contact@fnic-cgt.fr](mailto:contact@fnic-cgt.fr)

(0176)

BRANCHE  
**Industrie pharmaceutique**

## NOUVEAU COUP DUR POUR L'INDÉPENDANCE THÉRAPEUTIQUE DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE.

**Le laboratoire SANOFI vient d'annoncer la vente de son activité « médicaments sans ordonnance » à l'Américain CD&R.**

Cette activité inclut, entre autres, la marque DOLIPRANE (paracétamol), fabriquée sur le site historique de Lisieux. Au moment où l'État investit de l'argent public pour relocaliser la fabrication de paracétamol dans le cadre de son plan « France 2030 », doté de 54 milliards d'euros sur 5 ans, le principal consommateur de paracétamol en France (SANOFI) vend son activité à une entreprise américaine, incluant la marque DOLIPRANE et le site de fabrication de Lisieux.

**Que va devenir la production de DOLIPRANE en France ? Comment l'État se positionne-t-il après avoir investi de l'argent public dans une stratégie industrielle de santé qu'il semble ne pas maîtriser ?**

En cette période de rigueur budgétaire décrétée par le gouvernement BARNIER, la gestion de l'argent public dans des stratégies industrielles de santé mal contrôlées est-elle vraiment la meilleure solution ?

**Alors que se déroulent les discussions sur le futur PLFSS, le débat sur la création d'un grand pôle public de la santé, intégrant les médicaments et le matériel médical, est plus que jamais nécessaire et d'actualité.**